



AVIS PRÉSENTÉ

à la Commission des institutions

La Réforme du mode de scrutin au Québec

Ce que les aînés en pensent !

FADOQ - *Mouvement des Aînés du Québec*
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal (Québec) H1V 3R2

Courriel : fadoq@fadoq.ca

Novembre 2002

Au moment où les besoins dans le système de santé sont criants, les services de soutien à domicile déficients, les listes pour entrer en Centres d'hébergement et de soins de longue durée, interminables, il est surprenant que deux consultations publiques voient le jour, sur des sujets somme toute semblables, mais pas nécessairement de première urgence. Malgré cela, la FADOQ - *Mouvement des Aînés du Québec* a fait ses devoirs et partagera avec vous son opinion sur les sujets soumis.

INTRODUCTION

D'entrée de jeu, nous aimerions noter que les questions soulevées nous apparaissent plutôt ambiguës et complexes. Les enjeux sont multiples, il va sans dire. Il n'y a pas de réponse simple, notamment de la part de néophytes en la matière. Nous croyons que le débat public n'offrira pas nécessairement les résultats escomptés. En effet, quelle sera la valeur de ces débats où les initiés comprendront les enjeux fondamentaux alors que le public risque de s'y perdre ? Des experts nous auraient semblé plus à même de bien évaluer la situation et de juger quels changements devraient être apportés à notre système.

Cependant, notre jugement nous porte à constater que le pouvoir est très loin des citoyens et des groupes qui les représentent. Il nous apparaît évident que le mode de scrutin actuel n'assure pas nécessairement une représentation des courants minoritaires. Les femmes, les jeunes, les communautés culturelles, les écologistes et les travailleurs sont très mal représentés. Ce sont les groupes d'intérêts les représentant qui doivent faire des requêtes auprès des élus. Avec les résultats que nous connaissons.

LE MODE DE SCRUTIN

?? Le mode de scrutin en cours

À nos yeux, il est certain que le *scrutin uninominal majoritaire à un tour* ne permet pas de refléter toutes les tendances en cours dans notre société. Il est clair que les petits partis n'ont pas leur place, bien que des milliers de personnes puissent voter pour eux. Dans ce système, les intentions de l'ensemble des électeurs ne sont pas toujours, de fait, respectées.

Les nombreuses personnes qui n'auraient pas voté pour le parti au pouvoir ou pour l'opposition ne seront jamais entendues. Ainsi, il y a peu de chances pour que l'on tienne compte de leur opinion. Pourtant, le vote de chaque citoyen devrait compter réellement. Mais le système actuel crée une distorsion inacceptable à nos yeux : le pourcentage

des votes exprimés ne correspond pas au nombre de sièges obtenus. Et c'est ce qui motive notre position. La seule qualité du scrutin uninominal majoritaire à un tour est d'être simple. Mais cela sert-il à quelque chose ?

?? Les proportionnelles

On dit souvent que la *proportionnelle intégrale nationale* ne s'accorde pas à un régime de type britannique, car il rendrait difficile la formation d'une majorité de gouvernement et pourrait générer des gouvernements de coalition. Selon cette vision, le système politique devrait être changé en même temps que le mode de scrutin. Mais n'est-ce pas là le propre de la démocratie, de forcer les partis en place à parvenir à des consensus satisfaisants et ainsi, éviter la dictature des premiers ministres et des partis ? Bien que le changement de système politique doive retenir notre attention, le mode de scrutin doit être changé le plus rapidement possible. Nous croyons que le fait de coordonner l'ensemble de ces changements risque de les renvoyer aux calendes grecques. Et ces changements devraient être mis en place rapidement. Si un référendum devait avoir lieu à ce sujet, il serait impératif d'informer adéquatement les électeurs de façon strictement objective... et la question devrait être simple et claire.

Conscients que le mode de scrutin actuel fausse les résultats électoraux, nous croyons que le mode de scrutin doit refléter le vote des citoyennes et des citoyens de toutes régions, ethnies, orientations politiques, sexe, prendre en considération les caractéristiques sociales et politiques dont est composée notre société. La FADOQ - *Mouvement des Aînés du Québec* propose que le mode de scrutin en vigueur au Québec soit remplacé par un mode proportionnel. Nous croyons que c'est la seule façon de parvenir à une représentation réelle du vote des citoyennes et des citoyens. C'est une question de confiance et de juste représentation des votes. Après 30 années de débats, il est temps de tourner la page.

Plusieurs types de scrutins proportionnels existent. Le scrutin de listes - fermées ou ouvertes - est-il préférable à une représentation proportionnelle personnalisée ? À moins que la représentation proportionnelle régionale soit préférable ? Quelle devrait être l'amplitude des circonscriptions ? Quelle devrait être la formule de répartition des sièges ou encore les seuils minimums ? Nous recommandons à la Commission parlementaire d'identifier et de consulter des spécialistes en la matière en formant un comité de sages, par exemple. Ces derniers devraient identifier les forces et les faiblesses de chacun, puis offrir une proposition claire pour que l'Assemblée puisse se prononcer en toute connaissance de cause. Il est

difficile pour nous d'identifier les pour et les contre d'un type de représentativité ou d'un autre, d'un type de liste ou d'un autre. Seule l'étude et l'analyse des systèmes existants permettrait cette connaissance.

Mais il est certain que le mode de scrutin doit permettre de refléter la volonté populaire le plus fidèlement possible. Il doit également permettre une meilleure représentation des femmes ainsi que la diversité culturelle et idéologique.

CONCLUSION

Nous constatons que le pouvoir est loin des citoyens et des groupes qui les représentent. Le parti qui forme le gouvernement, dans le type de scrutin actuel peut être insensible aux changements d'humeur de l'opinion publique. Pouvant avoir, comme c'est le cas actuellement, une position dominante au niveau des sièges détenus malgré une minorité de votes obtenue lors de l'élection, il est très difficile d'obtenir des gains quant à nos représentations. Selon nous, un changement de mode de scrutin devrait avoir un impact sur la confiance des citoyens envers les élus. Les députés devraient être plus près des citoyens et les défendre avant de défendre une ligne de parti qui pourrait (ou est trop souvent) être à leurs dépens.

Les décisions qui seront prises influenceront non seulement la façon dont se vivra la démocratie au Québec mais également la façon dont notre mouvement pourra agir envers le gouvernement en place.

Mais nous nous permettons tout de même de douter que rien ne garantit que la démocratie sera meilleure après tous ces changements. Selon nous, même une réforme de nos institutions politiques ne viendrait pas à bout de toutes les faiblesses de fond du système. Nous sommes également loin d'être certains que les citoyennes et les citoyens retrouveront confiance en la politique en tant qu'institution. Mais le changement de mode de scrutin serait déjà un pas en avant.

Nous nous permettons finalement de souligner qu'il est malheureux qu'il ne semble pas y avoir de coordination - voire, qu'il semble y avoir certains dédoublements - entre la Commission parlementaire et le Chantier du Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques.